

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de la MalletteCyber Pro pour sensibiliser les TPE-PME

Paris, le 25 juin 2026 – À l’occasion de la Grande Assemblée des Entrepreneurs, Cybermalveillance.gouv.fr, soutenu par un collectif d’acteurs professionnels, annonce la mise à disposition de la MalletteCyber Pro, un outil clé en main pour responsabiliser, accompagner les entreprises et leur permettre de se protéger des risques cyber.

La MalletteCyber Pro, une réponse aux TPE-PME encore très exposées

Alors que les cyberattaques ne cessent de croître et malgré leur retentissement dans les médias, les TPE-PME, souvent démunies face à la menace, constituent des cibles de choix pour les cybercriminels.

Dans un contexte marqué par des fuites de données et des campagnes d’hameçonnage, les entreprises ont notamment été confrontées à des piratages de compte (+52%*) et à des fraudes au virement (+170%*) étendues à des domaines tels que la facturation ou la gestion de la paie.

Et pourtant, malgré une amélioration sensible de la perception des enjeux et des usages cyber, les TPE-PME ont encore des efforts à accomplir. En effet, si 58 %** d’entre elles estiment disposer d’un bon niveau de protection, 80%** reconnaissent ne pas être préparées à une cyberattaque ou l’ignorer.

La MalletteCyber Pro, une mobilisation collective des acteurs professionnels

Interrogées sur le sujet de la cybersécurité, les TPE-PME sont une majorité - près de 6 sur 10** - à reconnaître que cet enjeu sociétal concerne tout le monde au sein de l’entreprise et expriment des besoins concrets en outils de sécurisation et en accompagnement, notamment en matière de sensibilisation.

C’est pourquoi Cybermalveillance.gouv.fr en sa qualité de dispositif national d’assistance et de prévention cyber a souhaité accompagner les entreprises pour leur permettre de mieux se protéger.

Pour ce faire, ses équipes se sont directement inspirées d’une initiative réalisée avec l’ANCT pour les aidants numériques afin d’accompagner les citoyens en matière de risques numérique et ainsi réduire la fracture. Aujourd’hui, près de 10 000 personnes ont adopté cette première [MalletteCyber](#) à destination des particuliers. Son déploiement a permis la distribution de 3 000 mallettes dans différents centres, tandis que 5 973 aidants et professionnels de la médiation numérique ont déjà été sensibilisés à son utilisation.

Ainsi, Cybermalveillance.gouv.fr a souhaité capitaliser sur le travail déjà réalisé et a décidé d'adapter cette ressource clé afin d'en réaliser une version dédiée aux TPE-PME.

Afin de mieux comprendre les enjeux et de savoir réagir aux risques cyber en entreprise, la MalletteCyber Pro a reçu l'aval d'acteurs majeurs : [AFCDP](#), [CCI France](#), [CESIN](#), [Clusif](#), [CNOEC](#), [CPME](#), [France Assureurs](#), [France Num](#), [Medef](#), [Numeum](#) et [U2P](#), tous membres du GIP ACYMA, qui ont décidé de se mobiliser aux côtés de Cybermalveillance.gouv.fr pour présenter et diffuser cette nouvelle ressource auprès de leurs adhérents.

« Près de 6 TPE-PME sur 10 reconnaissent qu'elles ne sauraient toujours pas évaluer les conséquences d'une cyberattaque et 80% qu'elles n'y sont pas encore préparées ou qu'elles l'ignorent. Plus que jamais en 2026, il est de notre responsabilité de les sensibiliser et de leur permettre de disposer de toutes les clés pour se protéger face à une menace cyber croissante et diversifiée. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une mobilisation collective et dans la mission d'intérêt public que nous menons tout au long de l'année avec nos membres » a déclaré **Jérôme Notin**, Directeur Général de Cybermalveillance.gouv.fr

La MalletteCyber Pro, une solution pédagogique clé en main et gratuite

La [MalletteCyber Pro](#) s'inscrit dans une démarche globale de renforcement de la maturité cyber des organisations. Elle vise à sensibiliser dirigeants et collaborateurs afin de mieux appréhender les risques auxquels ils sont exposés, tout en démystifiant la cybersécurité pour libérer la parole autour d'un sujet souvent perçu comme complexe ou réservé aux grandes structures.

Cet outil permet d'accompagner les TPE-PME de façon ludique et pédagogique pour favoriser l'adoption de bons réflexes et l'ancrage durable de bonnes pratiques.

Enfin, la mallette contribue à mieux protéger les entreprises en renforçant la compréhension des enjeux cyber par les dirigeants et en consolidant la résilience de leur activité.

La [MalletteCyber Pro](#) et son contenu sont accessibles gratuitement sur Cybermalveillance.gouv.fr en licence ouverte (Etalab 2.0), pour une réutilisation et une adaptation faciles par tous les acteurs (animateurs, formateurs, entreprises).

Elle comprend :

- un livret pédagogique avec des fiches réflexes et pratiques,
- une affiche synthétisant les menaces courantes et les bonnes pratiques,
- un jeu de cartes pour une appropriation ludique des risques et des solutions,
- une infographie résumant les bons réflexes à adopter.

**État de la menace cyber 2025 - [Cybermalveillance.gouv.fr](#)*

***Enquête [OpinionWay](#) pour [Cybermalveillance.gouv.fr](#), réalisée en ligne entre le 02 juin et le 07 juillet 2025 auprès d'un échantillon de 588 entreprises de moins de 250 salariés en France métropolitaine et régions d'Outre-Mer, représentatif des entreprises françaises de moins de 250 salariés.*

Cybermalveillance.gouv.fr est la plateforme du Groupement d'Intérêt Public Action contre la cybermalveillance (GIP ACYMA). Créé en 2017, le dispositif national a pour missions l'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance, la protection des organisations, la sensibilisation aux risques numériques et l'observation de la menace sur le territoire français, qui s'illustrent notamment au travers du service d'assistance 17Cyber.

Ses 62 membres issus du secteur public, du privé et du domaine associatif contribuent à sa mission d'intérêt général pour ses 3 publics : particuliers, entreprises et collectivités. En 2025, Cybermalveillance.gouv.fr a accueilli 5,1 millions de visiteurs uniques sur son site Internet et plus de 504 000 personnes ont réalisé un parcours d'assistance 17Cyber.

www.cybermalveillance.gouv.fr

Contacts Presse Cybermalveillance.gouv.fr :

presse@cybermalveillance.gouv.fr

Béatrice Hervieu - 01 83 75 14 10 - Pauline Fabry - 01 83 75 14 19 - Stella Azzoli - 01 83 75 14 09

PREMIER MINISTRE
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS
 MINISTÈRE DE LA JUSTICE
 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
 MINISTÈRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DU NUMÉRIQUE

